



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

LE JOURNAL 
DES HABITANTS
DU PARC N°60
2023
ET SON MINI GUIDE

**LES ARBRES
ET NOUS**

Une autre vie s'invente ici



* ÉDITO

En cette année de l'Arbre en Caps et Marais d'Opale, je suis heureuse d'ouvrir une nouvelle version du Journal des Habitants avec un dossier complet sur les Arbres. En effet, depuis toujours, le Parc naturel régional travaille pour favoriser la présence de ce géant végétal sur son territoire. Arbres remarquables, plantations de haies, développement de la filière bois énergie sont autant de sujets que le Parc et ses partenaires portent avec force et conviction. Les arbres nous fournissent de l'oxygène, de l'ombre en hiver et du bois pour nous chauffer. Alors, en 2023, le Parc leur rend hommage en leur dédiant la Une de son premier Journal nouvelle formule. À lire auprès de votre arbre préféré !

Sophie WAROT-LEMAIRE
Présidente du Parc naturel régional
Conseillère Départementale

Le Marais audomarois au lever du soleil : quel meilleur moment pour découvrir ce magnifique espace de nature ? Pour la beauté et la fragilité de sa biodiversité, le Marais audomarois est reconnu au niveau international : Ramsar depuis 2009 et Réserve de biosphère de l'Unesco depuis 2013. Cette dernière reconnaissance arrive à terme en 2023 avec peut-être la naissance d'une nouvelle Réserve de biosphère remarquable (voir page 3).

SOMMAIRE

Cap 2028 : renouer avec la nature p5

Focus : auprès de nos arbres, nous viv(r)ons heureux ! p6 et p7

Ils font le Parc : les maraîchers bio ramènent leurs fraises p8

Escapade : les Crans : la géologie sous vos pieds p9

Patrimoine : les quilles boulonnaises restent debout p10



VERS UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE À 111 COMMUNES

Passer de 22 à 111 communes, ce n'est plus une extension mais une métamorphose complète ! Voilà dix ans, 22 communes du marais Audomarois ont reçu le label Unesco « Réserve de biosphère ». Après 10 ans, le moment est venu de renouveler ce reconnaissance. Mais l'Audomarois ne le fera pas seul, 89 communes se joignent au mouvement pour obtenir la précieuse désignation internationale.

Une Réserve de biosphère est un territoire dans lequel le patrimoine naturel et culturel est reconnu comme particulièrement riche et où des initiatives locales sont encouragées pour expérimenter des solutions afin d'améliorer les liens entre l'Homme et la Nature. Des communes de la vallée de la Hem, de la vallée de l'Aa, des Flandres, du pays montreuillois et des landes Atlantiques rejoignent donc cette candidature Unesco, portée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

Si elle est obtenue, cette désignation ne posera aucune nouvelle contrainte réglementaire pour les 120 000 habitants de la zone concernée. Elle permettra surtout de mettre en valeur leur territoire et leur patrimoine. La candidature sera déposée officiellement à l'Unesco en septembre 2023. La réponse est attendue durant l'été 2024.

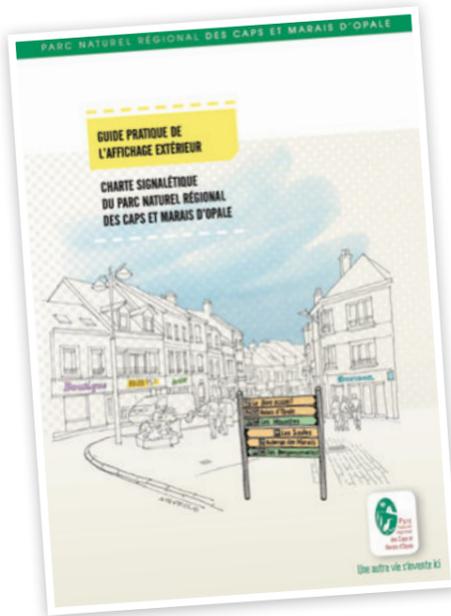
UNE AIDE POUR LA VIPÈRE PÉLIADÉ

/ AUDRESSELLES / C'est une aide exceptionnelle pour une espèce menacée. En 2023, la Fondation du Patrimoine va verser une subvention au titre de son programme « Patrimoine naturel et biodiversité » au Parc naturel régional afin de protéger le milieu de vie de la Vipère péliade, un serpent emblématique du littoral des Caps et Marais d'Opale.

En effet, à Audresselles, se trouve l'un des principaux lieux de vie de ce reptile : le communal des Garennes. Ce site du littoral, classé Natura 2000, s'étend sur une dune vieille de plus de 5 000 ans, qui a perdu son calcaire au fil du temps. Cette composition du sol offre une végétation propice à la Vipère péliade : des fourrés de buissons bas, de ronciers et des prairies sèches. Ce type de milieu se dégrade s'il n'est pas entretenu, des plantes à croissance rapide envahissent le site et ne permettent plus à la vipère de s'y épanouir. Le Parc naturel régional ainsi que la commune et le Grand Site des Deux Caps devraient utiliser cette subvention pour rénover les clôtures autour des Garennes, une opération qui permettra d'y faire pâturer des vaches qui entretiendront de manière douce et naturelle ce site exceptionnel.



LA CHARTE SIGNALÉTIQUE EST SORTIE !



Des panneaux publicitaires trop nombreux ou mal placés, des enseignes qui clignotent, des panneaux indicateurs posés de manière sauvage... De nombreux éléments peuvent dégrader les paysages et le cadre de vie des habitants. Afin de poser un cadre en matière

d'affichage et d'enseignes, une charte signalétique existe sur le territoire des Caps et Marais d'Opale. Issue d'une concertation des acteurs compétents en aménagement, une version mise à jour est sortie s'adresse aux entreprises et artisans, mais également aux collectivités territoriales. Pour la consulter gratuitement, rendez-vous sur le site parc-opale.fr (rubrique « poser une enseigne ou un panneau publicitaire »).

4

C'est le nombre de matériaux isolants d'origine naturelle proposés dans la commande groupée. Afin d'aider les particuliers à rénover leur maison avec des matériaux sains, le Parc naturel régional et la Communauté d'agglomération Grand Calais Terre & Mer mettent en place une commande groupée avec des tarifs avantageux. Pour en profiter, rendez-vous sur le site parc-opale.fr (rubrique « actualités »). Les commandes sont ouvertes jusqu'au 30 juin.

UN ARTISTE DÉFENDRA LA NUIT NOIRE

/ PAYS DE LUMBRES / Chauve-souris, rapaces, petits mammifères et même fleurs nocturnes... Chaque soir, lorsque la nuit tombe, c'est toute une vie parallèle qui se met en branle. Cette biodiversité nocturne est de plus en plus menacée par les lumières artificielles de nos routes, de nos maisons et de nos bourgs. Afin de sensibiliser les habitants du Pays de Lumbres à la protection de cette biodiversité, le Parc naturel régional, aux côtés de la Communauté de communes, invite un artiste en résidence-mission : Jonas Delhaye. Très sensible au thème du vivant et de la nature, il a notamment déjà travaillé sur la thématique du monde de la nuit avec le Parc naturel régional des Millevaches. Invité en Pays de Lumbres de mars à juin, ce plasticien ira à la rencontre des habitants pour leur proposer de découvrir le monde de la nuit. Des ateliers seront également organisés durant les quatre mois afin de créer collectivement des œuvres sur ce thème de la Trame noire. Ces ateliers seront ouverts à tous et gratuits. Le programme sera disponible prochainement sur le site parc-opale.fr ou sur la page facebook ParcOpale.



RENOUER AVEC LA NATURE : ON S'Y MET TOUS !

Dans la Charte du Parc naturel régional, la mesure 7 donne comme objectif de « renouer avec la nature ». Cette mesure est destinée directement aux habitants : comment leur permettre de connaître et protéger la nature qui les entoure ? Sorties nature, inventaires, rencontres, formations... les communes du territoire et le Parc naturel régional s'organisent pour rapprocher les habitants de la biodiversité locale. Quelques exemples.

LES ATLAS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

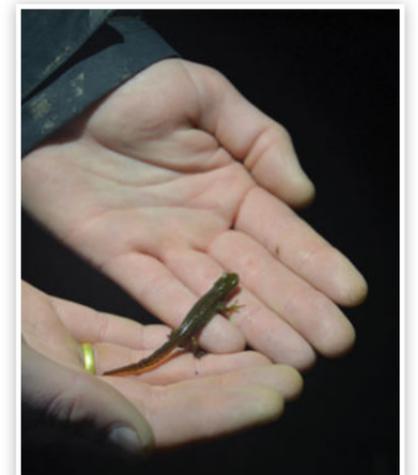
Quelle faune et quelle flore habitent à mes côtés dans mon village ? C'est la question posée par les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Dans le territoire, accompagnées par le Parc naturel régional, cinq communes se sont lancées dans l'aventure de constituer des Atlas de la biodiversité, c'est-à-dire une carte du village sur laquelle seraient recensées les différentes espèces animales et végétales qui s'y épanouissent. Pour cela, il a fallu réaliser des inventaires. Et c'est là que les habitants entrent en scène ! À Courset, Seninghem, Bouvelinghem, Hesnigneul-les-Boulogne ou Bainghen, ils se sont mobilisés pour aller compter les papillons, les tritons et crapauds ou encore les oiseaux. Ces sorties d'inventaire ont permis aux habitants de mieux connaître la biodiversité qui partage leur lieu de vie et aux communes d'en tenir compte lorsqu'il s'agit d'aménager le village. L'initiative de ces 5 villages a inspiré

une autre commune. En 2022, c'est Arques qui se lançait à son tour dans l'aventure des ABC !

LES OBSERVATEURS NATURE

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional anime un réseau d'habitants passionnés de nature. Ils sont comptables, retraités, cuisiniers, bref des non spécialistes, mais ils aiment observer la nature et surtout mieux la comprendre. Ce sont les Observateurs nature du Parc. Ce réseau, animé par le Parc, propose aux habitants du territoire d'envoyer des photos des espèces animales et végétales qu'ils croisent à l'occasion d'une promenade ou même dans leur jardin. Ces photos permettent au Parc d'enrichir sa connaissance de la biodiversité locale. C'est aussi l'occasion de faire connaître des espèces méconnues ou parfois mal-aimées. Ce réseau est ouvert à tout habitant quel que soit son niveau de connaissances, et propose durant l'année des sorties nature, des rencontres avec des professionnels et même des temps de formation.

PRATIQUE
Vous souhaitez participer au réseaux des Observateurs ? Envoyer un mail à observateurs@parc-opale.fr





AUPRÈS DE NOS ARBRES, NOUS VIV(R)ONS HEUREUX !

Il nous protège du vent, de la pluie et du soleil brûlant d'été. Son bois nous chauffe en hiver et nous aide à construire nos maisons. Nous mangeons ses fruits et ses feuilles nourrissent la terre. Il fournit l'oxygène essentiel à toute vie sur Terre. L'Arbre est notre compagnon de toujours. Afin de lui rendre hommage, le Parc naturel régional lui dédie l'année 2023 et propose aux habitants de monter collectivement une exposition photographique dédiée à l'arbre.



L'ALLIÉ DE L'AGRICULTEUR

Le lien le plus ancien que l'on puisse tracer est sans doute celui qui relie l'arbre à l'agriculteur. Qu'il soit cultivateur ou éleveur, l'agriculteur connaissait les vertus des arbres et ce qu'ils pouvaient apporter à la vie de la ferme. Une haie ne permet pas seulement de délimiter des parcelles, elle abrite les troupeaux du vent, du soleil et de la pluie. Ses racines et ses feuilles nourrissent le sol qui devient plus fertile. Et toute une biodiversité y trouve un lieu de vie et peut débarrasser l'agriculteur des insectes et rongeurs ravageurs de cultures. Aujourd'hui, ce lien

n'est pas oublié. Le Parc naturel régional encourage l'agroforesterie (la pratique qui consiste à planter des arbres en milieu agricole) et accompagne les agriculteurs. En 2022, plus de 24 000 arbres ont été plantés dans des pâtures, des parcelles cultivées ou même des exploitations maraîchères. Ces arbres permettent également aux agriculteurs de dégager une nouvelle ressource : des plaquettes de bois. C'est l'idée lancée il y a quelques années, dans le bocage boulonnais. Un groupe d'agriculteurs a formé un collectif, Boulonn'haies durables, qui vend des plaquettes de bois issues de la taille des haies des pâtures. Ces plaquettes viennent alimenter des

réseaux de chaleur locaux pour chauffer une école, une salle des fêtes ou encore la Maison du Parc à Le Wast ! En plantant ces arbres, ces agriculteurs ne font pas du bien qu'à leur ferme. Ils entretiennent aussi ce qui fait la beauté des paysages. Nous l'oublions parfois, mais quand notre regard admire un paysage, il y a souvent des arbres dans notre champ de vision. Les arbres forment nos paysages, leur donnent leur beauté, les font évoluer avec les saisons et leur donnent leur spécificité en fonction des essences qui poussent localement. Et ce n'est pas l'affaire uniquement des agriculteurs. Tout habitant peut

ainsi contribuer à la beauté des paysages qui l'entourent. Ainsi, depuis des dizaines d'années, Plantons le décor (opération régionale coordonnée par Espaces naturels régionaux, mais qui, rappelons-le, est née dans le Boulonnais) permet aux habitants d'acheter des essences locales d'arbres et d'arbustes à replanter chez eux. Des animations spécifiques sur les arbres viennent compléter l'opération qui a pour but, non seulement d'entretenir nos paysages ruraux, mais aussi de sensibiliser les habitants à l'importance des arbres.

UN LIEN RETROUVÉ AVEC LES HABITANTS

Mais a-t-on vraiment besoin de sensibiliser les habitants ? En milieu rural comme urbain, les habitants sont de plus en plus sensibles au sort des arbres et leur réintroduction dans nos espaces de vie : places de village, parcs publics, cours d'école...

Ce lien très ancien entre les Hommes et les Arbres semble se renouer actuellement. Pour encourager cette dynamique, le Parc naturel régional lance, en 2023, une opération dédiée aux habitants ! Elle s'appelle « Auprès de mon Arbre ». Nous avons tous une histoire particulière avec un arbre, un lien, une anecdote... Le Parc vous propose de la raconter. Chaque habitant du territoire est invité à envoyer une ou des photos de l'arbre (ou des arbres) qui l'a marqué



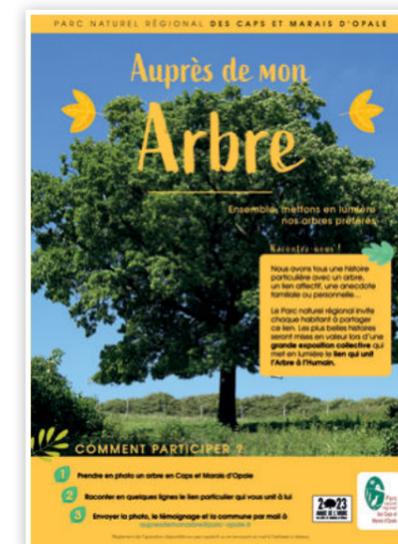
ou qui l'accompagne encore aujourd'hui au quotidien. Chaque participant est aussi invité à raconter le lien particulier qui l'unit à cet arbre. Photos et témoignages permettront de créer collectivement une exposition photographique qui sera visible à la Maison du Parc à Le Wast durant l'été 2023. Que l'on soit agriculteur, forestier ou habitant du Parc, chacun de nous a vécu quelque chose avec un arbre. C'est le moment de mettre en valeur ce formidable végétal, tellement durable, qu'il accompagne nos vies, celles de nos ancêtres et celles de nos enfants.

LES ARBRES REMARQUABLES

Certains arbres sont dits « remarquables ». Ils sont classés ainsi parce que très âgés, très massifs, d'une forme étrange, témoins de l'Histoire ou encore porteurs d'une histoire personnelle étonnante. En Caps et Marais d'Opale, on compte une dizaine d'arbres remarquables, dont 6 accessibles car situés sur le domaine public (à Marquise, Le Wast, Desvres, Doudeauville, Blendecques, Clairmarais). Pour en savoir plus, consulter le site internet www.arbres.org

PRATIQUE

Pour participer à l'opération « Auprès de mon Arbre », il suffit d'envoyer une photo et un témoignage à l'adresse aupresdemonarbre@parc-opale.fr. Toutes les infos et le règlement de l'opération sont disponibles sur le site parc-opale.fr





Ils font le parc

MARAICH'OP : LES MARAICHERS BIO RAMÈNENT LEURS FRAISES !

Ils sont jeunes, ils sont dynamiques et surtout ils aiment leur métier ! Des maraîchers en agriculture biologique du territoire se sont réunis au sein d'un collectif qui s'appelle Maraich'Op. Leur but : promouvoir l'agriculture biologique, paysanne et locale sur l'ensemble du territoire !

Ils s'appellent Marion, Constanza, Camille, Estelle, Martin, Justine, Gonzague, David ou Loïc. Certains sont enfants de maraîchers, d'autres sont des néo-agriculteurs, « on est tous plutôt jeunes ! », plaisante Marion. Mais ce qui réunit ces maraîchers c'est la vision de leur métier. « Nous voulons vraiment mettre en avant la diversité de nos légumes ! » Et pour cause, chez ces maraîchers, pas moins de 150 variétés de légumes et fruits poussent chaque année, et même parfois des légumes inconnus. « Nous privilégions l'ultra frais, à consommer tout de suite, des produits de saison qui poussent avec notre climat et notre sol ! »

Loin de la concurrence entre maraîchers, ni même entre agriculture biologique et conventionnelle - « on veut juste proposer un autre modèle pour que le consommateur ait le choix » - le groupe Maraich'Op veut créer une dynamique locale autour du maraîchage biologique. « Quand on se retrouve, on se raconte nos galères et nos réussites, on se conseille sur les outils qu'on utilise, on partage notre savoir-faire autour des cultures. Parfois même, on va travailler chez quelqu'un qui a besoin d'aide. » Entraide, bienveillance, le but du groupe, c'est aussi de ne pas rester seul. « Quand j'ai commencé le maraîchage, je ne me suis demandé si je prenais le temps de faire partie de Maraich'Op. Aujourd'hui, je ne le regrette pas ! »

La plupart de ces maraîchers privilégient la vente directe « C'est le gros des ventes de tout le monde » : stand sur marché et vente à la ferme. « Nous cherchons un contact avec la clientèle. Nous voulons pouvoir expliquer nos choix, comment nous travaillons. » Et peut-être aussi lutter contre des idées reçues qui ont la vie dure. « Une récente étude de l'association Bio en Hauts-de-France qui nous accompagne a montré que nos produits n'étaient pas plus chers que d'autres, surtout en vente directe, où on ne paye pas l'intermédiaire. »

Aujourd'hui, ils sont une douzaine de paysannes et paysans, demain peut-être plus, « notre groupe est totalement ouvert ». Reste aux consommateurs à les retrouver sur les marchés ou dans leur ferme. « Un petit visuel est en cours de confection afin de nous identifier », précise le collectif. En attendant, le mieux reste de poser directement la question à sa productrice ou son producteur bio : « Vous connaissez Maraich'Op ? » Une bonne occasion d'échanger avec elle ou lui sur son métier !

Les maraîchers du collectif Maraich'Op :
Camille et Constanza Dezecache (Balinghem) / Estelle et Martin France (Campigneulles-les-Grandes) / Gonzague Boutroy (Saulchoy) / David Blanpain (Hermelinghen) / Estelle Macillaud (Louches) / Guillaume Douchet (Beuvrequen) / Marion Meurisse (Licques) / Loïc Lavoye (Guînes) / Justine Bertoux (Audembert) / Patrice Hautefeuille (Saint-Etienne-au-Mont) / Louis Planque (Wierre-au-Bois)

Escapade



LES CRANS : LA GÉOLOGIE À VOS PIEDS !

Et si vous alliez toucher notre passé géologique de vos pieds ? Pour cette escapade en Caps et Marais d'Opale, direction Audinghen et sa randonnée des Crans. La Communauté de communes de la Terre des deux Caps a balisé un sentier long de presque 13 km le long des falaises du Cap Gris-Nez. Attention, il faut être en forme, il y en a pour plus de 3 heures. Mais l'effort en vaut la peine. Depuis ce sentier aménagé que vous arpentez, vous longez les falaises, témoins de notre long passé géologique. Regardez la mer au loin : si le ciel est dégagé, vous voyez les falaises d'Angleterre. Le saviez-vous ? Entre les falaises



sous vos pieds et celles que vous admirez au loin, c'est la même pierre, la même roche qui s'est ouverte en deux il y a 400 millions d'années. Le sentier vous amène vers six crans, des sillons creusés dans la falaise par de petits ruisseaux.

Au Cran Poulet, un muret de pierre traditionnel du littoral a été restauré en 2017 lors d'un chantier d'insertion. Ces constructions artisanales sont également des témoins de notre passé géologique en mettant en valeur les pierres de notre sous-sol.

En partant en ou revenant, ne manquez pas, pour parfaire votre promenade, l'exposition « Geopark : un voyage dans le temps ». Elle vous permettra de découvrir cette histoire géologique et pourquoi les Caps et Marais d'Opale et le parc du Kent Downs en Angleterre portent une candidature commune pour être labellisés Geopark de l'Unesco. L'exposition est visible à la Maison du Site des Deux Caps, point de départ et de retour de votre randonnée.

13 km



EN PRATIQUE

13 km – 3h15 – 283 m de dénivelé positif
Départ de la Maison du Site des Deux-Caps
Tracé à retrouver sur le site de l'Office de Tourisme de la Terre des Deux Caps.

LES QUILLES BOULONNAISES RESTENT DEBOUT

Elles sont 9 et tout le monde veut les faire tomber. Les quilles boulonnaises sont un élément du patrimoine des Caps et Marais d'Opale et même spécifiquement aux villages proches de Desvres. Un patrimoine tellement ancien que personne ne sait le dater. Mais ce que l'on savait dater, c'est l'intervallage ! À l'arrêt depuis trois ans, cette compétition locale incontournable a fait son retour en avril (les 21 et 22 puis 28, 29 et 30 avril). Rencontre avec la société de quilles d'Alincthun qui organisait l'événement.

Sur son petit ordinateur portable moderne, Peggy, la trentaine, vérifie les inscriptions. La présidente de l'association « La quille alincthunoise » dément les préjugés sur cette tradition très locale : des jeunes jouent, et même des femmes. « Nous sommes environ un tiers de femmes, et nous avons aussi des catégories juniors ! »

La quille boulonnaise est un patrimoine spécifique aux cantons de Desvres, Hucqueliers et Montreuil-sur-Mer. Il n'y a que là où l'on y joue encore. Les règles sont simples, on lance boule en bois sur des quilles (en bois elles aussi) qui doivent tomber. Cela se joue en équipe de 4. « C'est assez physique, avertit Jean-Pierre, le secrétaire de l'association et passionné. Chaque quille fait 6 à 7 kilos, et la boule 7 à 11 kilos. » « La différence de poids, renchérit Peggy, ce n'est pas une question d'homme ou de femmes. C'est plutôt une question de force de poignet et de technique. Moi, par exemple je préfère des boules plus lourdes. »

Cette tradition est très ancrée dans le paysage des environs de Desvres. « J'ai commencé quand j'avais 16 ou 17 ans, sourit Jean-Pierre. Avant, chaque café de village avait un quillier, on jouait dehors. La boule partait n'importe où, même sur la route, mais il n'y avait pas autant de circulation. » Aujourd'hui, les quilliers

sont presque tous couverts. On en compte une dizaine autour de Desvres, pour environ 250 joueurs. C'est un peu moins qu'avant la pandémie. « À Alincthun, les effectifs se portent bien mais au niveau du canton c'est plus difficile », confie Benoit, le trésorier de l'association.

Pourtant la quille boulonnaise a encore beaucoup de choses à offrir à ses passionnés, et même sans doute l'essentiel, comme le soulignent Peggy, Jean-Pierre et Benoit : « La quille boulonnaise, on l'aime pour l'ambiance et la convivialité. Pas besoin d'être hyper fort ! ».



LA BONNE INITIATIVE

/ LUMBRES / C'est une énergie locale, propre et inépuisable ! Pour chauffer sa nouvelle Maison de santé à Lumbres, la Communauté de communes du Pays de Lumbres a opté pour la géothermie. Ce dispositif va chercher la chaleur du sous-sol pour chauffer le bâtiment. Si l'installation peut être plutôt spectaculaire avec un forage de plusieurs mètres de profondeur, le résultat est gagnant au final. Par ailleurs, en été, ce système permet également de refroidir les pièces. Pour ce chantier, la Communauté de communes a été accompagnée par le Parc naturel régional. Un accompagnement gratuit pour les communes comme les particuliers.

VALEUR PARC

Connaissez-vous la Miellerie du Coin perdu à Noordpeene, marquée Valeurs Parc ? Ancien enseignant, Alain Collet a décidé de sécher les cours pour s'occuper de ses abeilles. Celles-ci vont butiner des fleurs d'aubépine, d'acacia et de châtaigniers dans tout l'Audomarois et jusqu'à la vallée de la Hem. La particularité ? Les sites sont riches en biodiversité et parfois même protégés (comme le marais audomarois, ou des espaces naturels sensibles à Helfaut ou Clairmarais). Le miel est à déguster directement à Noordpeene (appeler avant de venir) ou dans différents points de vente (la boulangerie de Noordpeene, la Grange nature de Clairmarais, la Cressonnière de Tilques, le magasin Vival à Watten, la boutique « Sophie les petits gâteaux » à Wimereux, le magasin « Aux saveurs oubliées » à Saint-Omer, les primeurs de Clairmarais...). Contact : La miellerie du Coin Perdu, 1265 Haecke Straete, Noordpeene. Téléphone : 03 21 12 10 79



Anne-Sophie FLAMENT

À CHERCHER

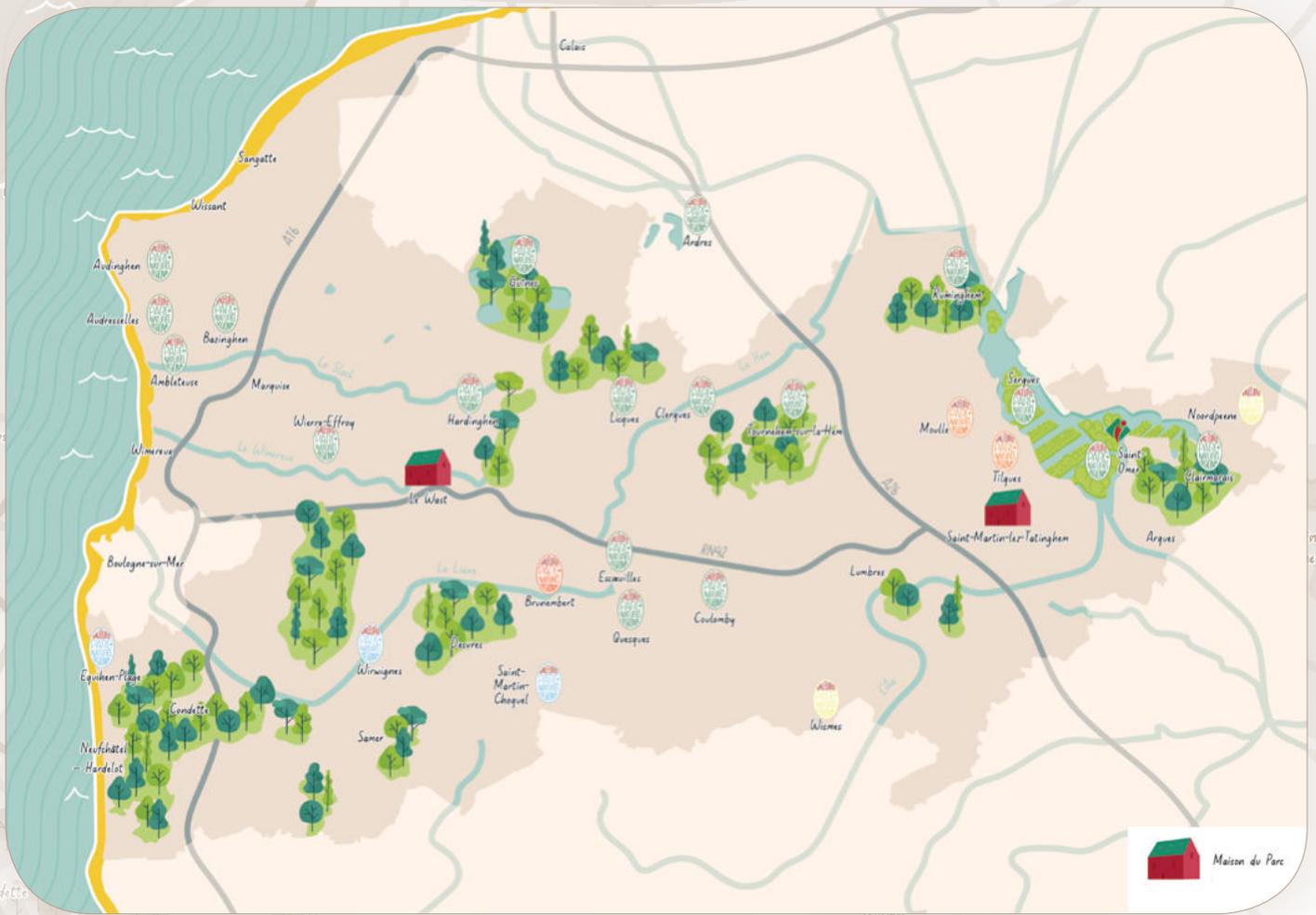
Au printemps et en été, c'est la saison des abeilles. Si on connaît bien les abeilles domestiques, les abeilles sauvages sont souvent méconnues. Voici donc l'Osmie cornue. C'est une abeille que vous avez forcément croisée sans jamais connaître son nom. C'est une espèce printanière, l'une des premières que l'on peut apercevoir. Elle est très commune chez nous et fait son nid dans les trous des hôtels à insectes. Il est courant de la voir tourner autour des rebords de fenêtres des maisons car, souvent, elle y trouve des petits trous pour pondre ses œufs. Alors si vous voyez un de ses trous bouchés, ne le débouchez pas ! Les abeilles sauvages sont inoffensives, primordiales pour la biodiversité, mais se font de plus en plus rares dans nos campagnes.



UNE IDÉE LECTURE

C'est autant une mine d'informations qu'un délice pour les yeux ! Le Guide botanique de la Slack est sorti fin 2022. Ce livret de 50 pages présente par de magnifiques illustrations les plantes, herbes et fleurs spécifiques qui poussent dans la basse vallée de la Slack. Située à cheval sur les communes de Beuvrequen, Marquise, Wimille, Bazinghen et Ambleteuse, cette zone humide est un espace naturel exceptionnel. Constituée uniquement de propriétés privées, elle n'est accessible au public qu'une fois par an, en mai, lors de la Fête de la Slack qui aura lieu le dimanche 13 mai. Alors quoi de mieux pour bien préparer cet événement que d'apprendre à connaître les plantes que l'on peut y croiser ? Ce guide est disponible en version gratuite et dématérialisée sur le site internet parc-opale.fr





PRODUCTEUR DE FROMAGE

- BRUNEMBERT - Isabelle DELEGLISE - 06 52 21 64 96



APICULTEUR

- WISMES - Serge FASQUELLE - 03 21 38 24 52
- NOORDPEENE - Alain COLLET - 03 21 12 10 79



PRODUCTEURS DE CAROTTES DE TILQUES

- TILQUES - Patrick BEDAGUE - 06 15 68 81 90
- TILQUES - Stéphane GHERAERT - 06 25 41 36 02
- TILQUES - Véronique TOUSSAINT - 06 69 09 62 14
- SERQUES - Au jardin de Serques - 06 58 15 11 39
- MOULLE - Pascal GUILBERT - 06 77 64 45 59
- SERQUES - Réginald DEVIENNE - 06 77 19 43 21



GUIDE NATURE

- AMBLETEUSE - Caroline GENEAU - 06 81 01 39 85



SAVONNIER

- HARDINGHEN - So'Belle - 06 77 80 21 04

ENTREPRISES LABELLISÉES VALEURS PARC



ESTAMINETS

- AMBLETEUSE - Le Cap d'Opale - 06 41 94 59 91
- ARDRES - Les Robins du Lac - 06 35 95 20 14
- AUDINGHEN - Les margats de Raoul - 06 98 71 96 59
- AUDRESSELLES - De Cap en Cap - 03 21 32 98 79
- BAZINGHEN - Le St Eloi - 03 21 30 15 41
- CLERQUES - La Taverne du Semeur - 03 91 91 73 37
- COULOMBY - Le Caraquet - 06 76 91 30 50
- CLAIRMARAIS - La Baguelette - 03 21 39 15 15
- ESCCEUILLES - Café de la mairie - 03 21 32 34 65
- GUÎNES - Etienne BACLEZ - 03 21 35 64 05
- HARDINGHEN - Au Lion d'Or - 03 21 82 09 96
- LICQUES - Le Tacot - 03 21 85 08 81
- QUESQUES - Café de la place - 03 21 32 32 63
- RUMINGHEN - La Cambuse - 03 21 82 37 45
- SERQUES - Chez Les Tontons - 03 21 88 81 11
- SAINT OMER - L'Épique - 03 91 93 56 72
- TOURNEHEM SUR LA HEM - Café de la mairie - 03 21 35 61 47
- WIERRE EFFROY - Le Centre - 03 21 92 80 80
- WIERRE EFFROY - L'Eau à la Bouche - 03 21 87 16 43



HÉBERGEMENT

- SAINT-OMER - Ch'ti Gîtes & Chez Batistin - 03 21 98 37 52
- EQUIHEN PLAGE - Gîte du collier - 06 83 01 01 87
- ST MARTIN CHOQUEL - Béatrice LONGUAVESNE 06 18 57 17 53
- WIRWIGNES - François DEWISMES - 06 52 24 25 87



N°60 - Avril 2023

Le Journal des habitants du Parc est diffusé sur abonnement dans les 154 communes du Parc naturel régional.

Directeur de la publication :

Sophie WAROT-LEMAIRE

Rédaction : Marie-Noëlle Cuevas,

Dorothee Delomez

Photos : Parc naturel régional,

sauf mentions contraires

Photo de couverture :

Shvets-production

Réalisation : François Hétru

Imprimerie : SIB, Boulogne-sur-Mer

Tirage : 5000 exemplaires

N°ISSN : 1636-3760

Dépôt légal : 2e trimestre 2023

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu comme particulièrement riche et fragile. C'est à ce titre qu'il a reçu le classement Parc naturel régional sous l'égide de l'État, avec la coopération de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, des organismes consulaires ainsi que de toutes les intercommunalités et communes adhérentes.